

# FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

## MISE A JOUR 20.10.2020

- **Les contacts à haut risque asymptomatiques et les voyageurs en provenance des zones rouges** (qui ont été classées comme "à haut risque" par le formulaire d'auto-évaluation) **ne sont temporairement plus testés, et ce jusqu'au 15/11/2020.**
- Par conséquent, la **quarantaine** ne peut pas être terminée en toute sécurité après 7 jours et **la durée standard est portée à 10 jours.**
- Il existe une **exception pour le personnel de santé**, qui peut toujours être testé le cinquième jour et, en cas de résultat négatif, peut mettre fin à la quarantaine après sept jours.
- Toute personne (contact à haut risque ou non) qui développe des symptômes possibles de COVID-19 doit être testée.

## MISE A JOUR 16 OCTOBRE 2020

### 1- CES TESTS PEUVENT ETRE REALISES

- **Soit en consultation sur RDV au cabinet.**

Il vous sera demandé d'attendre à l'extérieur afin d'éviter le contact avec les autres patients en salle d'attente. Le médecin vous appellera sur votre téléphone portable pour vous prévenir lorsqu'il est prêt à vous recevoir.

- **Soit dans un laboratoire.**
- **Soit dans un centre de testing.**

**En Wallonie** : carte des centres de testing : <https://covid.avig.be/fr/testing-particuliers#je-cherche-un-centre-de-test>

**A Bruxelles** : carte des centres de testing : <https://coronavirus.brussels/index.php/ou-se-faire-tester-a-bruxelles/>

### 2- QUAND FAIRE UN TEST ?

- **le plus vite possible si vous avez des symptômes**
- **à partir du 5<sup>e</sup> jour après un contact à haut risque et testé positif** (avec une personne symptomatique, de 2 jours avant ses symptômes jusqu'à 7 jours après le début de ses symptômes ou avec une personne dont on vous annonce qu'elle a été dépistée positive).

# FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

## RAPPEL : DANS CES 2 SITUATIONS

**/!\** Mise en quarantaine jusqu'à obtention des résultats (environ 2-3 jours, variable selon les laboratoires).

**En cas de résultat positif** : quarantaine de 7 jours à partir du jour du test ou à partir du premier jour des symptômes et reprise possible des activités le 8<sup>e</sup> jour si et seulement s'il n'y a plus de température depuis 3 jours et amélioration importante de tous les symptômes respiratoires.

Reprise avec gestes barrières stricts et évitement de tous les contacts **encore 7 jours**

- **avant un départ à l'étranger**

Aucune prescription médicale n'est nécessaire. Ce frottis est à réaliser maximum 48-72h avant votre départ, vérifiez les exigences gouvernementales du pays dans lequel vous vous rendez sur le site <https://diplomatie.belgium.be/fr>

Les frais (environ 47 euros) sont **non-remboursables** par votre mutuelle.

- **au retour d'une région dite zone rouge**

Vous trouverez la liste des zones rouges/oranges/vertes sur <https://diplomatie.belgium.be/fr>. Notez que tout pays hors-Europe est considéré comme une zone rouge

Pour tout voyage à l'étranger dans **une zone rouge d'une durée de plus de 48h**, veillez à remplir le formulaire en ligne ci-dessous. Il en va de même pour un voyage plus court dont le retour a été effectué en AVION ou en BATEAU.

<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>

Vous recevrez ensuite un code par sms vous permettant de réaliser votre frottis.

**RAPPEL** : dans ce cas, **/!\** Une **quarantaine de 7 jours est OBLIGATOIRE + test au 5<sup>e</sup>me jour** au retour d'une zone rouge si votre auto-évaluation est considérée comme à "haut risque". Si vous avez besoin d'un certificat de quarantaine, veuillez prendre un rendez-vous téléphonique

# FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

Ci-dessous, arbre décisionnel d'un retour de l'étranger :

